



POURQUOI ÊTRE MEMBRE DE NOTRE ASSOCIATION

Etre membre de l'**Association IHEDN Région Paris Ile-de-France**, c'est prolonger le travail effectué et maintenir le niveau des connaissances acquises durant les sessions et séminaires IHEDN.

Cela permet notamment :

- d'agir dans les **comités d'études** qui travaillent sur des thèmes qui nous sont proposés par différentes autorités civiles et militaires, SGDSN, directeur de l'INSTITUT, UNION où encore des thèmes dont nous nous saisissons directement compte tenu de leur pertinence.
- de s'associer aux différentes **manifestations** que nous organisons sur des sites d'intérêt national ou international qu'ils soient civils ou militaires.
- de participer à tous les **cycles de formation** que nous organisons ou auxquels nous sommes associés et qui touchent à tous les grands problèmes auxquels nous sommes confrontés. Séminaire des auditeurs, Forum des auditeurs, conférences thématiques.
- de suivre à travers les **trinômes académiques** - en partenariat avec le ministère de la défense et le ministère de l'Education nationale - les formations et informations destinées aux enseignants des académies de notre ressort.

Pour faire partie de notre association au titre de membre titulaire, il faut être reconnu selon les modalités propres à l'IHEDN et à nos statuts, en résumé avoir suivi une session de formation de l'IHEDN, officiellement reconnue.

Notre association peut aussi admettre quelques membres associés¹, qui sont agréés à la majorité des 2/3 des membres du Comité Directeur et, dont la situation est réévaluée chaque année.

Pour tous ces membres, il doit exister une forte volonté de mettre en commun leurs efforts, leurs compétences et leurs possibilités d'action au service de l'association. Cette volonté doit contribuer à **promouvoir et à diffuser toutes connaissances utiles en matière de défense, de relations internationales, d'armement et d'économie de défense.**

¹ Conformément aux Statuts 2011